

Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe – Année financière 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux obligations du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier de la municipalité de Sainte-Hélène de Mancebourg et du vérificateur externe pour l'année financière 2019.

Année financière 2019 :

Budget adopté	620 679 \$
Excédent de fonctionnement	4 515 \$
Actifs non financiers	1 493 045 \$
Endettement à long terme Endettement à court terme	231 700 \$ 29 224 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	160 480 \$
Excédent de fonctionnement affecté	93 490 \$

Rapport du vérificateur externe

Selon l'avis de « Raymond Chabot Grant Thornton », firme comptable qui a procédé à l'audit des des livres et comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les états financiers condensés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité Sainte-Hélène de Mancebourg au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette à long terme et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Grandes réalisations de l'année 2019

Hygiène du milieu:

- Les plans et devis relatifs à l'aménagement d'étangs non aérés sont toujours en cours de réalisation, en attente des approbations à recevoir des ministères concernés.
- Les quotes-parts à défrayer à la MRC pour le centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) continuent d'occuper une part importante du budget alloué à ce secteur d'activités.
- Le contrat de cueillette des matières résiduelles et recyclables demeure aussi, d'année en année, une dépense incontournable importante.

Voirie municipale :

- Rechargement de matériel granulaire dans le 4^e-et-5^e rang (de l'intersection de la route du 3^e-au 4^e rang jusqu'à l'extrémité Est du 4^e-et-5^e rang) ainsi que dans quelques sections de la route de l'Île Népawa ;
- Débroussaillage des abords de routes suivantes :
 - Route du 3^e-au-4^e rang 3.23 km ;
 - Route du Quarante-Cinq 1.63 km ;
- Le contrat relatif au déneigement des routes et chemins dont la responsabilité incombe à la Municipalité représente une augmentation constante, d'année en année, des dépenses liées à ce secteur d'activités.

Communautaire :

- Rénovation de l'édifice municipal (remplacement du couvre-planchers, peinture) ;
- Rénovation de la salle municipale (installation d'un plafond suspendu et adaptation de nouveaux luminaires, peinture des murs et plancher de béton, remplacement du couvre-plancher des salles de bain) ;
- Achat d'un nouvel inventaire de tables et de chaises pour la salle municipale.

Voici donc ce qui complète le rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2019.

En terminant, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et tiens à inviter la population à participer à la vie active de la communauté. Je tiens aussi à souligner le dévouement des membres du conseil à la gestion rigoureuse de notre municipalité, à son développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts à la population.

Florent Bédard, Maire pour la Municipalité